

République Française - Département du Rhône

Commune de Saint-Laurent de Mure

Extrait du Registre des Délibérations du Centre Communal d'Action Sociale

Nombre de membres

Afférents au CCAS

En exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 12

Séance du 01 avril

L'an deux mille vingt cinq

à 18 heures 30.

Les membres de la Commission Communale d'Action Sociale, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Sylvie FIORONI, Vice-Présidente.

Présents :

Sylvie FIORONI, Noël SAUZET, Didier DAGAND, Tiphaine KOROL, Chantal ROSSERO, Michèle BALMET, Aurélia DUCHET, Pascale BALFIN, Jeanine TRUCHET, Solange CANGINA.

Procuration : Patrick FIORINI donne pouvoir à Sylvie FIORONI
Elma SOURD donne pouvoir à Didier DAGAND

Excusés : Patrick FIORINI, Catherine REMBOWSKI, Elma SOURD

Absents : X

Secrétaire de séance : Michèle BALMET

Date de la convocation : 20/03/2025

07/2025- Subventions allouées au titre de l'année 2025

Les propositions de subventions sont présentées aux membres du CCAS.

<i>Association</i>	<i>Montant de la subvention</i>
ADAPEI	600 €
ADMR	4 200 €
Entraide Majolane	1 500 €
Entraide Muroise	2 000 €
AIVAD	5 124 €
Mission Locale	8 880 €
TOTAL	22 304 €

Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir discuté, délibéré et voté à l'unanimité (12 voix) :

- **VOTE** les subventions telles qu'elles figurent dans le tableau ci-dessus, pour un total de 22 304 €.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an indiqués ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Président,
Patrick FIORINI

